

**Ordre du jour:**

Lors des 3 réunions de présentation du label Station Sport Nature organisées dans chaque communauté de communes, l'ensemble des participants a souhaité visiter une Station Sport Nature existante.

**Station Sport Nature de VOUTEZAC**

**Présents :** Françoise COUZELAS (Vice-Présidente de la communauté de communes du Pays d'Eygurande), Chantal COMBY (OTSI Eygurande), Gilbert SALAT (animateur Tourisme de la communauté de communes Bugeat-Sornac), Marcel PLAS (membre commission tourisme CC Bugeat-Sornac). Reçus par Mme BOUGAUT Directrice  
Cette station existe depuis 33 ans. Au départ c'était un club d'activités de plein air qui est devenu ADPA puis plus récemment Oxygène Sports Nature

**Personnel :** 8 permanents et 45 saisonniers (dont 35 animateurs) pour la période d'été.

Ainsi un animateur passe seulement 25 % de son temps à encadrer son activité, le reste étant consacré à des tâches administratives, d'entretien ... Une grande polyvalence est demandée au personnel.

**Activités proposées:** Toutes les activités sont des prestations de découverte et d'initiation. La préparation à la compétition n'est jamais abordée.

- Activités proposées "en interne" (ces activités sont proposées dans le cadre de séjours complets avec hébergement, restauration ...). Via ferrata, accrobranche et moto sont les activités les plus demandées. Viennent ensuite le VTT, la randonnée
- Partenariats : Seul le centre équestre local est partenaire de la station.

**Clientèles :**

- Les centres de vacances constituent l'activité principale et assurent la plus grande partie du chiffre d'affaires pendant les vacances scolaires.
- Groupes
  - Les comités d'entreprises forment une part importante
  - Groupes touristiques. Via les offices de tourisme locaux, une nouvelle clientèle est apparue
  - Les randonneurs constituent une clientèle intéressante car pratique son activité sur une période de l'année étendue.
- Ecoles locales: absentes (manque de moyens financiers)
- Centres de Loisirs: Ils utilisaient les services de l'ADPA. Ceci est terminé car la CAF qui versait auparavant les aides aux familles, les donne directement aux centres de loisirs qui ont investi dans des équipements ce qui les a rendu autonomes.
- Lycées et collèges: Leur fréquentation diminue également

**Aspects financiers :**

Les locaux appartiennent à la mairie qui les autofinance à hauteur de 50 %. Cet autofinancement est remboursé par la base. Il représente la charge la plus importante de la base qui a par conséquent pour mission d'assurer un taux de remplissage optimal. Ceci passe par une diversification des activités proposées et un élargissement de la période d'utilisation.

**Station Sport Nature Vézère Monédières à TREIGNAC**

**Présents :** Françoise COUZELAS (Vice-Présidente de la communauté de communes du Pays d'Eygurande), Chantal COMBY (OTSI Eygurande), Gilbert SALAT (animateur Tourisme de la communauté de communes Bugeat-Sornac), Marcel PLAS (membre commission tourisme CC Bugeat-Sornac), Pierre FOURNET (Président de la communauté de communes Bugeat-Sornac), Laurence REDON (Maire adjoint Bugeat), Patrice SEUNIAK (Maire de Merlines), Frédéric VERGNE (Président de la communauté de communes Vézère Monédière), Fleur GERMAIN (Directrice), Maxime ESTRADÉ (Dév Territorial CG19), Christophe PETIT (Conseiller Général, Maire de LESTARDS), Gilbert SALAT (Animateur Tourisme Bugeat-Sornac), Michèle GUILLOU (Maire de Viam), Martine CHASSAING (Maire adjoint de Sornac), Didier NADALON (Animateur OTSI Sornac, Foyer des Bruyères St Setiers), Isabelle RAYNARD (Chargée de mission communauté de communes Ussel-Meymac), Frédérique OUDOT (Chargée d'étude Tourisme communauté de communes Ussel-Meymac).

3 activités se sont structurées récemment sur le territoire:

- En 2000 (championnats du Monde de Kayak) , une association est créée. Elle embauche un animateur.
- En 2005, base VTT à Chamberet (label FFC) et embauche un moniteur. Un club est créé.
- En 2007, la commune de Veix achète un terrain pour créer une aire de départ de vol libre.

Les élus de la communauté ont décidé de fédérer ces activités pour leur donner une dimension plus importante et un ancrage territorial plus fort. L'association SNVT est créée pour cette mission.

La communauté de communes a pris à sa charge les investissements nécessaires :

- o Acquisitions : matériel, VTT, voiles, kayak, véhicules ...
- o Aménagement : sites d'envol et d'atterrissage pour le vol libre, aménagement d'une piste de descente, de sentiers de randonnée, aménagements sur la Vézère (accès, enrochements ...)
- o Investissements mobiliers : Chalet d'accueil, locaux de la station, hébergement de groupe

Coût pour la communauté de communes : 600 000 € dont 200 000 d'acquisition du CCAS des Bariousses.

A ce jour, la communauté de communes verse 13 000 € par an à l'association pour son fonctionnement.

- o Le rapport d'activités fait apparaître un chiffre d'affaires qui passe de 14000 en 2007 à 34000 € en 2008. L'activité est en forte augmentation.
- o Le rapport financier quand à lui est déficitaire de 3000 €, ceci étant dû principalement à la prise en compte des amortissements sur les investissements

Forces et faiblesses de la station

- 5 éducateurs sont salariés à Treignac. 2 problèmes existent quand à la pérennisation de leurs emplois :

- o Il est difficile de les fidéliser durablement sur la base malgré des contrats en CDI
- o L'équilibre budgétaire est précaire car lié au financement des emplois par le dispositif des emplois associatifs régionaux.

Frédéric VERGNE indique qu'une mutualisation à une échelle plus grande permettrait d'une part d'élargir la saison, d'autre part de diversifier les activités proposées. En outre les économies d'échelle réalisées seraient significatives.

- Frédéric VERGNE indique que la station Vézère-Monédières travaille en partenariat avec des acteurs privés du territoire de la station, et du secteur de Bugeat. Un risque de concurrence existe sur ce secteur commun. L'ensemble des personnes présentes a indiqué qu'il n'était pas pertinent de mettre en concurrence 2 territoires voisins.

- Pierre FOURNET fait part de sa volonté de continuer à travailler en partenariat avec la station de Treignac territoire avec lequel des liens culturels et économiques existent depuis longtemps.

- A ce jour il n'y a pas de partenariat avec l'espace 1000 sources de Bugeat. Globalement la base de Treignac n'a pas de partenariat avec des hébergeurs ce qui rend difficile la mise en place d'une offre complète à destination de groupes.

- La station Vézère Monédières dispose d'un savoir faire qui, mis au profit d'un territoire plus important, offrirait plusieurs avantages.

- o Un gain de temps sur les retours d'actions engagées qui commence, au bout de 2 ans, à porter ses fruits.
- o Ce savoir faire permettrait d'être plus efficace dans la mise en place d'une nouvelle structuration de base et permettrait de programmer des investissements via prochains dispositifs (contrats de Pays et de Parc 2011-2013)

## **RELEVÉ DE DECISIONS**

*L'ensemble des élus et/ou leurs représentants ont fait part, lors de la réunion de Treignac de leur volonté de réfléchir ensemble à la faisabilité de la structuration d'une station sport nature à l'échelle du territoire Millevaches/Monédières en intégrant à la démarche la station de Treignac. Par conséquent, les réflexions seront portées dès la composition du comité de pilotage à l'échelle des 4 communautés de communes Bugeat-Sornac, Ussel-Meymac, Pays d'Eygurande et Vézère-Monédières.*

## **CALENDRIER**

Pour avancer sur le projet, il a semblé nécessaire aux partenaires d'organiser une réunion dans les meilleurs délais et dont l'ordre du jour serait :

1. Validation de l'engagement de l'étude
2. Validation et formalisation de l'assistance technique par des agents du CG et du PNR
3. Création du comité de pilotage et comité technique
4. Définition du rétroplanning (avec pour objectif : Janvier 2011 : Actions inscrites et financées via les différents contrats (Parc et/ou Pays).